



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

réfugiés

Question écrite n° 76066

Texte de la question

M. Léonce Deprez s'étonne auprès de M. le ministre de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche d'avoir appris, par la presse, que le précédent ministre de l'éducation nationale s'était rendu en Angleterre pour discuter avec le secrétaire du Home Office de l'avenir du centre de Sangatte, ce qui n'était nullement dans ses compétences. L'avenir du centre de Sangatte préoccupe, à juste titre, les responsables politiques, économiques et sociaux de la région Nord - Pas-de-Calais. Il ne saurait faire l'objet d'une action médiatique, voire électoraliste. Aussi, il lui demande les perspectives de l'action du Gouvernement afin de mettre bon ordre à la situation regrettable de ce centre, comme il l'avait d'ailleurs fait lui-même, auprès du précédent gouvernement, en s'adressant aux ministres ayant compétence à traiter ce dossier au niveau européen.

Données clés

Auteur : [M. Léonce Deprez](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 76066

Rubrique : Étrangers

Ministère interrogé : jeunesse, éducation nationale et recherche

Ministère attributaire : jeunesse, éducation nationale et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 juin 2002, page 2488